



Cadre de référence

Novembre 2011

Concertation Ville-Émard/Côte Saint-Paul

6389, Boul. Monk
Montréal, (Québec)

H4E 3H8

Téléphone : 514 761-1665

Télécopieur : 514 507-7610

Courriel : info@concertationspe.qc.ca

Contenu : Comité Mission et structure 2010-2011

Anne-Marie Dupuis
Charles Gagnon
Séverine Jacquart
Geneviève Locas
Mourad Méberbèche
Alain Ouedraogo

Rédaction et mise en pages:

Novembre 2011

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL



Coopérative
de travail Interface

Note: Dans le présent document, l'usage du masculin répond exclusivement à une volonté d'alléger le texte et ne représente aucun caractère discriminatoire.

Table des matières

<i>Une concertation pour se connaître et se reconnaître.....</i>	<i>4</i>
<i>Une concertation qui a une histoire à raconter.....</i>	<i>5</i>
<i>Une concertation qui appartient à ses membres.....</i>	<i>6</i>
<i>Une concertation qui agit sur les enjeux du quartier.....</i>	<i>7</i>
<i>Se concerter autour d'une vision.....</i>	<i>8</i>
<i>Se concerter autour d'une approche et de valeurs communes.....</i>	<i>9</i>
<i>Se concerter autour d'une mission et de mandats rassembleurs.....</i>	<i>11</i>
<i>Se concerter grâce à une structure qui stimule la participation.....</i>	<i>12</i>
<i>Se concerter grâce à un fonctionnement compris de tous.....</i>	<i>15</i>
<i>Une concertation qui regarde vers l'avenir.....</i>	<i>16</i>

Une concertation pour se connaître et se reconnaître

C'est avec fierté que la Concertation Ville-Émard/Côte Saint-Paul (CVÉCSP) présente son Cadre de référence. Comme son nom l'indique, c'est un outil qui **encadre** l'ensemble des principes de l'organisme. Il est un guide pour aider les membres, les administrateurs et les employés de CVÉCSP à **connaître et reconnaître** les particularités qui les unissent autour de leur table de concertation. Il vise une cohérence accrue des actions menées par CVÉCSP en favorisant une meilleure adhésion de tous à la vision, à la mission, à l'approche et aux valeurs de l'organisme. Il aide les acteurs de CVÉCSP à mieux décider et mieux agir tous ensemble. C'est donc un document indispensable pour toutes les personnes et les organisations qui agissent à CVÉCSP.

Mais d'où vient l'idée de se doter d'un cadre de référence? En 2009-2010, la Table de quartier Concertation Ville-Émard/Côte St-Paul a mené une démarche de planification stratégique dont il est résulté un plan d'action triennal 2010-2013. Afin de mettre en œuvre les deux premières orientations de ce plan, CVÉCSP s'est associée à la Coopérative de travail Interface qui avait pour mandat d'accompagner et de soutenir le comité *Mission et Structure* de CVÉCSP dans l'atteinte des objectifs suivants :

- Clarifier la mission et les valeurs;
- Définir le rôle et le modèle de concertation;
- Préciser la population cible;
- Clarifier les processus décisionnels;
- Actualiser les rôles, les responsabilités et les tâches des instances;
- Clarifier les attentes et les besoins des partenaires;

Ainsi, pour rédiger le présent document, les étapes suivantes ont été réalisées entre décembre 2010 et juin 2011 :

- Six rencontres de travail du comité *Mission et Structure*, ainsi que deux réunions en sous-comité pour préparer les rencontres d'orientation.
- Deux rencontres d'orientation des membres et des associés. Pour chacune de ces rencontres, un document consultatif préparatoire a été produit et envoyé, au préalable, aux participants.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce Cadre. Nos « mille mercis » vont particulièrement aux membres du comité *Mission et structure*, aux membres et associés qui ont participé aux deux rencontres d'orientation ainsi qu'à l'équipe qui a fourni toutes les informations et la documentation nécessaire.

Bonne lecture!

Une concertation qui a une histoire à raconter

Jusqu'au début des années 80, il existait peu d'organismes communautaires dans Ville-Émard/Côte-St-Paul. Cependant, avec l'évolution du quartier, en particulier le vieillissement de sa population et son appauvrissement, de nouveaux besoins se sont manifestés. L'idée d'associer tous les intervenants du milieu dans une démarche de concertation pour y répondre a donné naissance à CVÉCSP. L'organisme s'incorpore en 1992, avec comme finalité d'améliorer la qualité de vie des résidents et de soutenir les organismes communautaires dans leur mission.

Au cours des années qui suivent, les partenaires de CVÉCSP participent à la fondation de quelques organismes communautaires en sécurité alimentaire (Maison d'entraide St-Paul/Émard), en environnement (Pro-Vert Sud-Ouest) et pour les jeunes (Maison de jeunes Opération jeunesse).

En 2000-2002, une grande démarche de consultation "Opération quartier" est lancée. Plus de 300 citoyens et intervenants participent alors à l'identification des conditions de succès du développement social et économique du milieu. Ces résultats alimenteront les travaux de la Table et conduiront notamment à la démarche de revitalisation urbaine intégrée «Opération Galt».

Depuis 2003, CVÉCSP expérimente donc, en collaboration avec l'Arrondissement Sud-Ouest, un projet pilote de Revitalisation urbaine intégrée (RUI). Notons également que la même année, le Comité Famille élabore un plan de développement pour la communauté en collaboration avec la Fondation Lucie et André Chagnon. Ce plan, d'une durée de cinq ans, fut complété en 2008.

En 2009-2010, Concertation Ville-Émard/Côte St-Paul a mené une démarche de planification stratégique. En novembre 2011, le quartier a complété ses réflexions autour de la clarification de la mission et des valeurs de Table, la redéfinition du rôle et du modèle de concertation et la réévaluation des mandats de l'organisme. Le cadre de référence est issu de ce processus.

En 2011 CVÉCSP représente plus d'une vingtaine de membres et regroupe plus de 65 intervenants du milieu sous les thèmes de la famille et la petite enfance, la jeunesse, la revitalisation urbaine et la vie de quartier.

Par ailleurs, l'organisme s'implique activement au sein de Mobilisation Turcot et plus récemment, aux travaux du Comité d'action en persévérance scolaire du Sud-Ouest de Montréal (CAPSSOM).



Une concertation qui appartient à ses membres

Les acteurs qui s'unissent à CVÉCSP sont des organisations et des personnes qui agissent dans le quartier. Leur lien d'appartenance à leur Table de quartier se démontre de différentes façons, particulières à chacun. Toutefois, leurs besoins et leurs attentes envers celle-ci se regroupent autour de quelques éléments rassembleurs.

Au début du processus de réflexion sur les nouvelles orientations de CVÉCSP (janvier 2011), les membres ont exprimé leurs attentes envers Concertation et se sont prononcés sur leur contribution et leur lien d'appartenance à celle-ci. À ce moment, ils dénotaient que, sans la présence de CVÉCSP, il y aurait un "manque de cohérence et une décentralisation du potentiel d'action dans le quartier". Pour eux, il est très souhaitable que CVÉCSP continue d'être présente sur le territoire afin "d'agir en cohérence avec tous les niveaux". Ainsi, ils souhaitent que CVÉCSP coordonne et fasse le lien entre les différents groupes du quartier afin qu'elle soit :

- un tournant dans le quartier qui leur permet de se concerter et se mobiliser;
- un lieu de rencontre et de participation des acteurs du territoire.

En tant qu'acteurs, ils sont prêts à s'impliquer à CVÉCSP en participant activement aux réunions, dans les comités et en offrant leur expertise.



Une concertation qui agit sur les enjeux du quartier

CVÉCSP positionne ses orientations autour d'une analyse des enjeux du quartier. Ainsi, ses actions doivent répondre aux besoins des citoyens et avoir pour effet d'améliorer leurs conditions de vie, tout en stimulant le développement local ainsi que l'économie des personnes et de la communauté.

Les actions prioritaires de CVÉCSP sont d'abord menées dans le but de **lutter contre la pauvreté** et de permettre l'**inclusion sociale**. Pour y parvenir, elle s'assure que les enjeux locaux soient ciblés par la communauté afin que celle-ci :

- puisse prendre en charge le développement du quartier;
- développe son autonomisation (empowerment) individuelle et collective;
- s'assure que CVÉCSP agisse dans le but de répondre aux besoins des citoyens sur les plans physiologiques, de sécurité, d'appartenance, d'estime et d'accomplissement.

L'analyse des enjeux locaux réalisée collectivement par la communauté permet, ainsi, de définir les actions prioritaires que CVÉCSP aura à réaliser. Elle fait aussi sortir les liens à établir avec les enjeux et les actions menées à d'autres niveaux, soit régional et national.

Dans le but de lutter contre la pauvreté, d'un point de vue **social et économique**, CVÉCSP considère que tous les citoyens devraient être en mesure d'avoir accès à un revenu suffisant pour vivre et, ainsi, améliorer leur qualité de vie et leur autonomie. Ceci suppose, entre autres, que des mesures soient en place pour permettre l'**employabilité**, l'accès à l'**éducation** et la **formation** pour tous, jeunes et adultes. CVÉCSP souhaite ainsi que les **besoins de base**, comme l'**alimentation** et l'**habitation**, soient mieux comblés.

D'un point de vue plus territorial, CVÉCSP croit qu'il faut dynamiser le **développement local** grâce à la mise en place de **services de qualité**, dans un **environnement sain et sécuritaire**.

C'est donc dans cette perspective où une analyse globale des enjeux du quartier est d'abord prise en compte que les membres de la Table désirent contribuer à la réflexion et à l'action de CVÉCSP, ceci tout en respectant leur mission respective et les orientations propres à leur organisation.



Se concerter autour d'une vision

Rappelons qu'une Table de quartier existe d'abord pour concerter les acteurs sur son territoire afin d'aider à répondre aux besoins du milieu. Sa vision se définit donc à partir de constats faits de l'analyse des enjeux présents dans le quartier.

Ainsi, une vision est toujours liée au changement que l'on veut voir se réaliser, à long terme, dans la communauté. La vision devient un idéal, le rêve collectif que l'organisme se donne pour sa communauté. La vision permet de rallier tous les acteurs autour d'un but commun.

Pour sa communauté, CVÉCSP vise:

- **L'élimination de la PAUVRETÉ**

À Ville-Émard/Côte St-Paul, il y aura élimination de la pauvreté quand les citoyens auront un revenu suffisant qui leur permettra de couvrir leurs besoins de base et d'avoir une bonne qualité de vie.

- **De meilleures CONDITIONS DE VIE**

À Ville-Émard/Côte St-Paul, les citoyens auront de meilleures conditions de vie quand ils auront accès à des ressources matérielles et organisationnelles leur permettant d'améliorer leur sentiment de bien-être et d'inclusion.

- **Le DÉVELOPPEMENT LOCAL**

CVÉCSP sera dans un processus de développement local lorsque les élus, les institutions, les organisations et les citoyens auront uni leurs efforts pour revitaliser le quartier, améliorer les conditions de vie, augmenter le lien d'appartenance de tous à leur communauté et optimiser le développement économique.



Se concerter autour d'une approche et de valeurs communes

L'approche et les valeurs servent à rallier les acteurs autour de grands principes auxquels ils doivent croire. L'approche et les valeurs doivent transcender le quotidien de l'organisme et définir comment on y accueille les personnes et comment on travaille avec elles. L'approche et les valeurs sont donc les principes de l'organisme, les balises communes autour desquelles tous se solidarisent et se mobilisent.

Afin de réaliser sa mission, CVÉCSP adopte une **APPROCHE CONCERTÉE** lui permettant d'agir ensemble :

- En faisant une analyse commune des enjeux du quartier et en partageant des solutions pour y répondre;
- En mettant en commun les expertises et les forces de ses membres, afin de travailler en multiréseaux et de favoriser une intervention multisectorielle;
- En mettant en place des mécanismes de représentation (via les membres) et de consultation (par des activités consultatives) des citoyennes et citoyens, afin qu'ils soient au cœur de la démarche de CVÉCSP.

Ainsi, cette **APPROCHE CONCERTÉE** permet :

- D'avoir une meilleure connaissance de ce qui se passe sur le territoire;
- D'agir sur des enjeux identifiés et compris collectivement;
- De cibler les interventions et de ne pas dédoubler les actions, tout en s'inspirant de solutions venant d'ailleurs et de notre expérience antérieure et actuelle;
- De travailler sur des enjeux plus globaux et transversaux;
- De toucher une population plus large et d'augmenter la mobilisation;
- D'accroître l'impact des actions de CVÉCSP et de ses membres.



CVÉCSP et ses membres sont aussi guidés par les **VALEURS COMMUNES** qui confirment **l'engagement de tous** à mettre les efforts pour faire avancer la mission et les actions de la Table :

- **LE RESPECT** : c'est agir pour la mission collective de CVÉCSP :

En acceptant de travailler dans la diversité :

- a) avec des organisations qui ont des missions, des mandats et des structures différents de la nôtre;
- b) avec des personnes qui communiquent et réfléchissent autrement que soi-même et qui peuvent avoir des positions différentes des nôtres.

En agissant de façon transparente et sincère envers les autres membres et envers l'équipe de CVÉCSP.

- **LA DÉMOCRATIE** : c'est se donner le pouvoir de :

- a) S'engager, de s'exprimer, de partager des opinions et de décider pour faire avancer les enjeux ciblés par CVÉCSP.
- b) S'informer et d'être informé sur les tenants et aboutissants concernant les décisions collectives à prendre.
- c) Collectivement, assumer les décisions prises par les membres de CVÉCSP tout en demeurant solidaires.

- **L'AUTONOMIE** : c'est s'engager, faire de son mieux et agir au-delà du discours en :

Mettant en priorité le bien-être collectif des citoyens du quartier;

S'impliquant individuellement et collectivement, en tant que membre, au sein de la CVÉCSP afin :

- a) de s'assurer que la communauté ait le pouvoir de prendre en charge le développement de son quartier.
- b) d'assumer ses responsabilités de membre par rapport aux gestes que l'on pose au sein de CVÉCSP (respect des échéanciers, participation aux activités, contribution dans des comités, etc.), ceci au-delà des intérêts de sa propre organisation.

Se concerter autour d'une mission et de mandats rassembleurs

La mission est une phrase qui résume, en quelques mots, ce qu'est un organisme. On y trouve donc des indications sur sa structure, son territoire, la population à qui il s'adresse, la problématique sur laquelle il veut agir, ainsi que l'essentiel de sa vision et de ses mandats.

Les mandats permettent de définir plus spécifiquement la mission de l'organisme en détaillant les principales actions à poser pour la réaliser. Ils sont souvent les grands axes de travail de l'organisation.

La MISSION de CVÉCSP : Concertation Ville-Émard/Côte-Saint-Paul (CVÉCSP) est une organisation sans but lucratif qui rassemble les différents acteurs du quartier qui désirent agir ensemble pour améliorer les conditions de vie des citoyens et contribuer au développement local de la communauté.

CVÉCSP a pour **MANDAT PRINCIPAL** de mobiliser les divers acteurs afin d'identifier, d'analyser et de partager les enjeux du quartier, ceci dans le but de répondre aux besoins des citoyens et du territoire.

Autour des enjeux communs du quartier déterminés collectivement par ses membres et afin de répondre aux besoins ciblés par ceux-ci, CVÉCSP a aussi pour **AUTRES MANDATS de** :

- Représenter ses membres en faisant valoir les prises de position;
- Soutenir ses membres par divers moyens (échanges d'expertise entre les membres, références, outils, formations, etc.);
- Informer, sensibiliser ou consulter les citoyens sur les enjeux du quartier qui les interpellent;
- Soutenir et gérer des projets transversaux qui auront été adoptés par l'assemblée des membres grâce à la mise en application de la Politique d'acceptation de gestion des projets transversaux;
- Percevoir et administrer les sommes d'argent provenant de donations, souscriptions, dons, cadeaux ou autres sources, toujours dans le but de réaliser les fins de de la corporation.



Se concerter grâce à une structure qui stimule la participation

Toute organisation adopte son mode de gestion qui détermine sa façon de gérer, de décider et de s'organiser. L'organigramme découle du mode de gestion adopté.

La structure permet de préciser les instances (membres, conseil d'administration, officiers, comités, ressources humaines), ainsi que leurs pouvoirs et leurs responsabilités respectifs. La structure est détaillée dans les règlements généraux de l'organisme.

Afin de définir les bases de son organisation pour gérer, décider et s'organiser, CVÉCSP adopte le **MODE DE GESTION PARTICIPATIVE** qui :

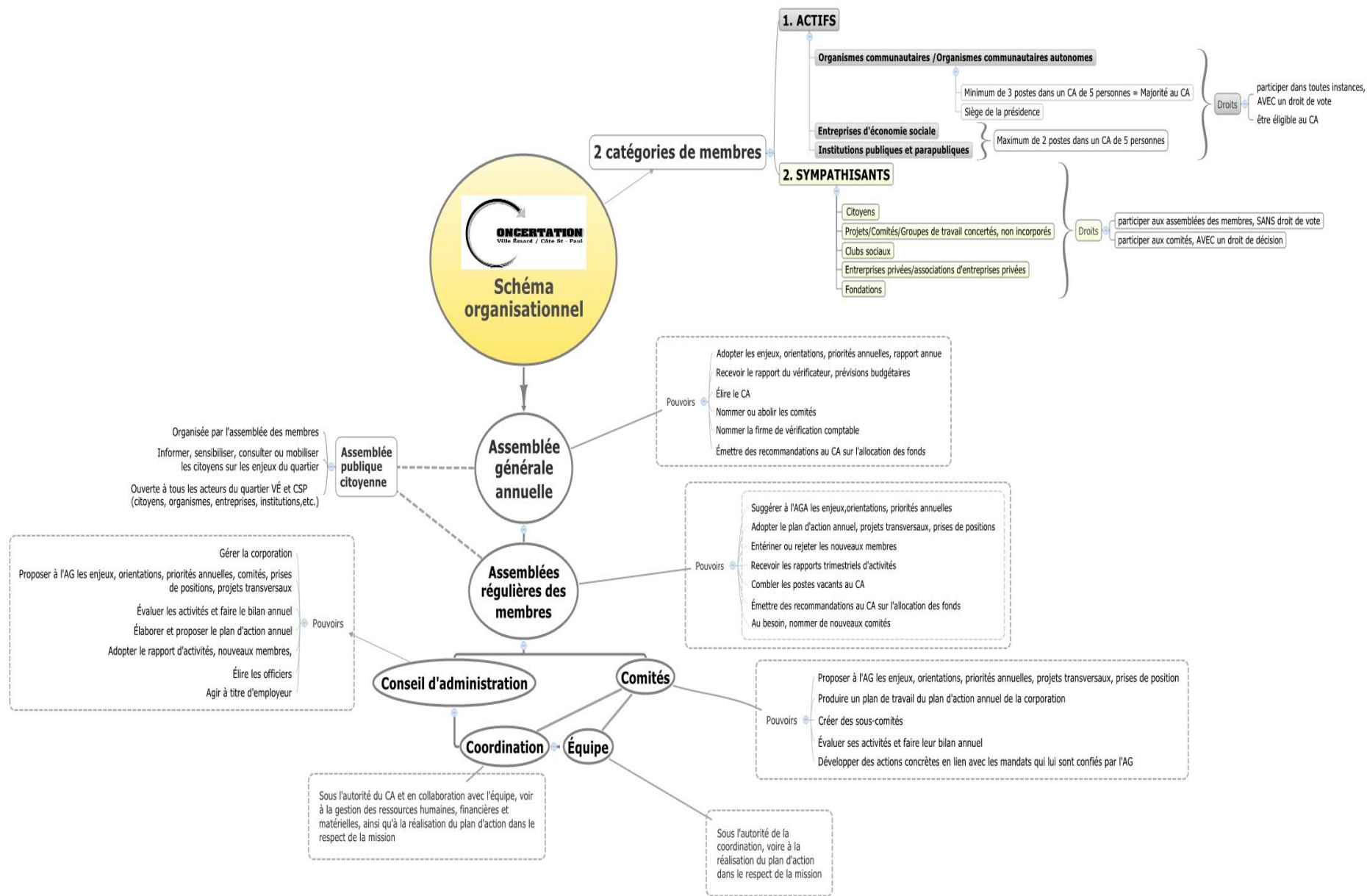
Visé le partage du pouvoir, des rapports sociaux égalitaires et respectueux des contributions de tous.

Tient pour acquis que toutes les organisations qui participent à l'une ou plusieurs instances de CVÉCSP sont membres et agissent comme tel.

Suppose une structure (organigramme) horizontale :

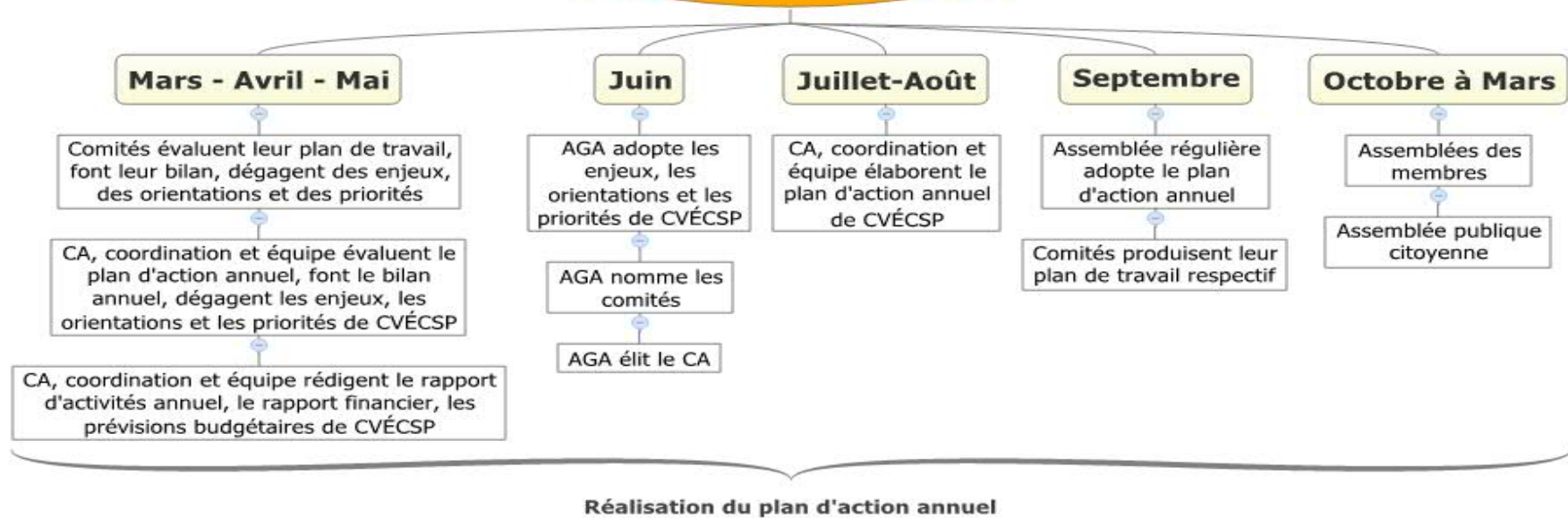
- les membres sont fortement engagés dans les décisions et l'action avec l'équipe et la coordination;
- la coordination est le lien entre le CA et l'équipe;
- l'équipe est partie prenante à différents degrés dans le processus démocratique et engagée dans les décisions et l'action avec les membres et la coordination.







Étapes de travail annuelles (décisions et actions)



Se concerter grâce à un fonctionnement compris de tous

Le fonctionnement précise les façons de travailler, de communiquer, de prendre les décisions et de les faire respecter. Le fonctionnement est détaillé dans les différentes politiques de l'organisme (politique de communication, code d'éthique, cadre de référence, politique de ressources humaines, politique de bénévolat, etc.).

CVÉCSP s'est muni de différentes POLITIQUES ET OUTILS de travail afin de faciliter son fonctionnement interne :

- Cadre de référence;
- Politique pour les lettres d'appui;
- Pochettes d'accueil pour les nouveaux intervenants;
- Politique de gestion des ressources humaines (conditions de travail, contrats, évaluation annuelle du personnel);
- Procédures comptables.

Par ailleurs, la Table souhaite développer les politiques et les outils suivants :

- Politique d'adhésion et de renouvellement du membership;
- Politique d'acceptation de gestion des projets transversaux;
- Plan de communication interne et externe;
- Code d'éthique des membres et de l'équipe de coordination;
- Code de déontologie du conseil d'administration;
- Politique salariale pour les ressources humaines de la Table;
- Etc.



Une concertation qui regarde vers l'avenir

Nous espérons que le contenu de ce cadre de référence demeurera un guide utile pour les membres, les administrateurs et les employés et qu'il les aidera à mieux se concerter autour des enjeux du quartier... dans le but premier d'améliorer le présent et l'avenir de la communauté.

Encore une fois, nos remerciements vont à ceux et celles qui ont contribué à son élaboration. Longue vie à Concertation Ville-Émard/Côte-Saint-Paul!

